

■ Simulation politique

Article de nouvelles de politique québécoise

HAUSSE DU TAUX D'AVORTEMENT AU QUÉBEC : QUE FAIT LE GOUVERNEMENT ?

Les listes d'attente sont de plus en plus longues. Elles sont plusieurs en ligne, rendez-vous en main, à attendre le jour où elles subiront une interruption volontaire de grossesse. Depuis quelques années, le taux de grossesses non planifiées et d'avortement est en hausse au Québec. Le message envoyé par le gouvernement à travers des campagnes de prévention des grossesses non planifiées ne semble pas passer.

« On avait passé nos tests et ni l'un ni l'autre n'avait une ITSS, alors le condom ne nous semblait plus nécessaire... Sur le coup, je n'y ai pas pensé, mais je me suis rendu compte le soir même que j'avais oublié quelques pilules. J'étais dans une semaine d'exams hyperstressante et je commençais un nouvel emploi. Ça a changé complètement ma routine, je n'y pensais plus... Avoir été moins gênée, j'aurais agi tout de suite. »

Julie, 18 ans, fait partie de ces filles qui osent en parler. Il ne sert plus à rien de lui demander pourquoi elle n'a pas fait attention, n'a pas mis de condom, elle sait maintenant pertinemment que c'est ce qu'elle aurait dû faire. Lorsqu'on lui demande si elle a eu peur de devenir enceinte lorsqu'elle s'est rendu compte qu'elle avait oublié de prendre ses pilules anticonceptionnelles, voici ce que celle-ci nous a répondu :

« J'étais morte de peur. Je me suis dit que je pouvais prendre la pilule du lendemain, mais j'étais trop gênée pour aller voir le pharmacien... j'avais peur qu'on me juge. Et puis, je me suis dit que ça ne m'arriverait pas à moi, comme c'était la première fois que je l'oubliais. Ce genre de choses-là n'arrive habituellement qu'aux autres. Mais cette fois, l'autre, c'était moi ! Je ne savais pas à ce moment-là que j'avais cinq jours pour me décider à prendre la contraception d'urgence. Aujourd'hui, je voudrais tellement que les choses soient autrement. »

Au Canada, la contraception d'urgence ne nécessite plus une ordonnance médicale. Elle est maintenant en vente libre, à la seule exception qu'elle doit être demandée au pharmacien. Il est aussi possible de se la procurer dans une clinique des jeunes, dans un CLSC, auprès d'une infirmière au cégep ou à l'université ainsi qu'aux urgences des hôpitaux.

« Par après, je me suis mise à informer mes amies, par prévention. Plusieurs ne connaissaient pas ça, certaines pensaient même que c'était comme un avortement. »

La contraception d'urgence est un moyen préventif pour ne pas devenir enceinte, et non pas un avortement. Elle empêche la fécondation par trois méthodes : elle retarde l'ovulation, empêche l'ovule



et le spermatozoïde de se rencontrer et empêche l'ovule de s'implanter dans l'utérus en rendant la muqueuse utérine peu favorable à la nidation.

Selon Sophie Berthier, présidente de La santé des femmes avant tout, une barrière reste : « Les femmes qui désirent se procurer la contraception d'urgence doivent immanquablement en faire la demande à une tierce personne. Ne serait-il pas plus facile de la laisser en vente libre, comme le condom ? Ne serait-ce pas moins gênant pour certaines filles d'aller simplement à la pharmacie la prendre sur une tablette pour ensuite passer à la caisse ? Si elle était disponible à des endroits spécifiques, annexée aux distributrices à condom, par exemple, ou dans différents organismes communautaires, combien de grossesses non planifiées seraient évitées chaque année ? »

Mme Berthier, appuyée par plusieurs pharmaciens, presse le gouvernement de rendre la contraception d'urgence plus accessible aux femmes. De cette façon, plusieurs grossesses non planifiées seraient évitées ainsi que de nombreuses décisions difficiles à prendre et parfois lourdes de conséquences. D'autres sont de l'avis qu'il faut continuer de passer par un professionnel qui, d'une part, vérifiera s'il y a des contre-indications, et, d'autre part, assurera un counseling sur la contraception et rappellera l'importance des tests de dépistage. « Il y a des pour, il y a des contre... l'important, c'est de bien y réfléchir avant d'agir », souligne le pharmacien Niakomo.

